

Dans la Capitale

Un cadeau Hier soir, un grand nombre de citoyens de la paroisse Notre-Dame se sont réunis à l'archevêché et M. P. Brankin, au nom de tous fit lecture d'une adresse au Rév. P. Dowdall accompagnée d'un cadeau consistant en un magnifique capot en fourrures et une bourse contenant une somme de \$225.

Union St Joseph L'Union St Joseph tiendra ce soir, dans ses salles, au coin des rues Dalhousie et York, son assemblée mensuelle régulière. On y discutera la question de célébrer le 25^e anniversaire de la société. Le comité nommé à cet effet a fixé la date du 23 Mai prochain. Son rapport doit être soumis ce soir. La question d'améliorer la salle sera aussi prise en considération.

Fusées alarmes Hier soir, vers les 10 heures une alarme appelait les pompiers à l'encouronner des rues Maria et Bank; à leur arrivée sur les lieux il fut constaté que l'alarme était fautive et qu'il n'y avait pas de feu.

Vers les 8 heures, ce matin, nouvelle alarme convoquant les pompiers sur la rue Rideau; cause: feu de cheminée de peu d'importance.

Pour les chantiers MM Hamilton et frères ont envoyé soixante voitures chargées de provisions dans leurs chantiers de la Gatineau. Les provisions seront laissées à la Rivière Désert et les voitures se rendront dans les chantiers aussitôt que la glace le permettra. Le nombre d'hommes à l'emploi de cette société est plus considérable que par le passé.

Les funérailles de M. E. Pilon, employé civil ont eu lieu à 4 heures, cette après-midi, du No. 380 rue Cumberland. Elles ont été suivies par une grande affluence d'amis du défunt.

M. R. H. McGievey, de Québec, est au Russell. M. Jos Labonté, chirurgien dentiste de Trois-Rivières, que, est aujourd'hui à Ottawa.

Le gérant de la salle d'opéra ne nous ayant pas fait parvenir de billets complémentaires pour la représentation d'hier soir, nous sommes forcés de ne donner aucun compte rendu de cette soirée. A plus tard.

Le Rév. P. Dowdall est parti à 3 heures aujourd'hui, de la Basilique pour aller prendre possession de sa nouvelle cure à Mont St Patrick.

Le Rév. P. Campeau est parti aujourd'hui pour Vaudeville où il chamera demain matin, le service de E. Pilon, dont la dépouille mortelle a été transportée à 4 hrs aujourd'hui à la gare.

Son Honneur le maire Stewart a reçu la crosse à pommeau d'or qu'il a gagnée au bazar St Patrick.

M. Maurice Panel, du département des travaux publics qui était malade depuis quelque temps est assez rétabli pour reprendre les affaires de son bureau.

Le bureau des Ecoles séparées s'assemblera le 13 du courant.

Le terrain vacant au coin des rues Rideau et Sussex a été irrégulièrement un petit lac par suite des dernières pluies.

Tous les soirs les salles de l'Institut canadien sont bien remplies de jeunes gens s'amusant au bel exercice du billard et de la pool.

Le club de la glissoire Taché a loué de M. Boyden l'endroit de la glissoire actuelle pour le terme de cinq années.

M. St Georges, inspecteur des licences, a donné avis ce matin de quatre causes pour vente de boissons au verre dans les épiceries, qui viendront devant le magistrat, vendredi.

Le meurtrier Lambert Désormeaux, comparaitra devant le magistrat de police, samedi matin.

On est à faire le grand ménage au Russell, en préparation pour les fêtes et surtout l'ouverture de la session vers la mi-janvier.

Les hommes de chantiers sont en grande demande et les gages offerts élevés. Le difficile c'est de trouver des hommes.

Il y eut séance fort longue et très animée de la Société St Thomas hier soir.

CONSEIL DE VILLE

A l'assemblée régulière du conseil de ville, tenue hier soir étaient présents Son Honneur le maire et les échevins Durocher, Gordon, Hut, chison, Dalglisch, Cox, Lewis, Borthwick, O'Leary, Whillans, Henry Desjardins, Larose, O'Keefe, Bingham, Monk, Roger et Henderson.

Une lettre de Thomas Wallace offrant de fournir des appareils téléphoniques pour \$20 à l'usage des bureaux de la cité.—Référé au comité des Finances.

Une pétition de plusieurs résidents de la rue King demandant que la coutume de transporter de la neige sur la rue King soit discontinuée. Référé au comité des Travaux.

Requête de M. Timothy Rajotte, au sujet du renouvellement du tuyau d'égoût dans la rue Sparks, posé il y a trois ans et qui est trop petit. Renvoyé au comité des Travaux.

Pétition pour la pose d'un téléphone à la communauté des Révérends Sœurs du Bon Pasteur, afin de communiquer avec la station de police lorsque des bandes de jeunes gens troublent la paix dans la localité, comme la chose arrive trop souvent. Renvoyé au comité des propriétés.

Application pour la position d'inspecteur de bâtiments dans la cité d'Ottawa par Wm. Porter et J. J. Neville.

Le rapport des financiers No. 13, est ensuite lu. L'échevin Gordon, ayant proposé que le conseil adopte ce rapport, l'échevin Henry propose un amendement qui soulevé une vive discussion entre les échevins Cox, Gordon et Henry. Le rapport est finalement adopté.

Le rapport No. 14, du bureau des travaux est ensuite soumis; il recommande que la Missie Bishop, rue Maria, est une nuisance publique et doit être démolie au plus tôt. Le comité recommande également que l'enlèvement de la neige soit donné par contrat pour le quartier New Edinburgh, de même pour les autres quartiers.

Rapport No 15 du Bureau des Travaux. Proposé par l'échevin Henry secondé par l'échevin Hutchison que ce rapport soit adopté.

L'échevin O'Leary propose un amendement, la cause accordant 1000 toises de pierre au même contracteur soit changée. Cette question soulevé une nouvelle discussion à laquelle prennent part les échevins Lewis, O'Leary, Bingham et Durocher. Ce dernier est en faveur du rapport recommandant la soumission de 1000 toises de pierre; s'il ne l'a pas opposée dans le bureau des Travaux, c'est parce qu'il y a une foule de gens qui n'ont d'autres moyens de subsistance en hiver que celui de charroyer de la pierre; par l'adoption du rapport les petits entrepreneurs auront la chance de gagner leur vie. Les échevins Askwith et O'Keefe prennent aussi part au débat sur cette question.

Le même rapport soumet aussi que le salaire de M. Thomas Bangs soit augmenté de \$600 à \$900. L'échevin O'Keefe ayant proposé que le comité des Finances, l'échevin Durocher se lève et parle favorablement en faveur de M. Bangs recommandant que l'augmentation soit votée immédiatement.

Il est proposé par l'échevin G'Keefe, secondé par l'échevin Whillans que la question d'augmentation de salaire de M. Bangs soit renvoyée devant le comité des finances. Cette motion est adoptée.

Le rapport No. 14, du comité du feu et de l'éclairage est ensuite soumis.

M. l'échevin Durocher croit que le comité a été un peu lent dans ses procédés et il ne voit pas l'opportunité de remettre encore la question de la pose de nouvelles lumières électriques dans plusieurs quartiers où le besoin s'en fait vivement sentir, à une autre séance, ce qui pourrait bien entraîner cette importante question devant le nouveau conseil de 1888, le conseil actuel n'ayant plus qu'une seule séance à tenir.

Il est en suite proposé par l'échevin Desjardins que la compagnie de lumière électrique soit autorisée à faire la pose de lampes électriques dans les quartiers suivants, et que l'endroit où elles devront être posées soit laissé à la charge des échevins de ces quartiers: St George, 2 lumières; By, 2; Wellington, 3; Ottawa, 2; Victoria, 2.

Les échevins Bingham, Cox sont en faveur de l'adoption de la motion de l'échevin Desjardins, et parlent longuement sur le sujet, en appuyant sur le fait que cette tâche ne doit pas être laissée au nouveau conseil, vu que ces lumières sont demandées depuis longtemps et la dépense qu'elles entraîneraient ne dépasserait pas \$47 par mois.

L'échevin O'Leary est d'avis que le quartier St George a besoin de trois lumières au lieu de deux.

L'échevin Henderson demanda deux nouvelles lumières à New-Edinburgh.

L'échevin Lewis croit que ce quartier n'a pas besoin d'autres lumières.

L'échevin Borthwick est d'opinion que la question doit être réglée de suite. L'échevin Gordon est d'avis que la question doit être renvoyée au comité.

L'amendement principal est alors adopté par 13 contre 3.

Lu le rapport No 12 du Bureau de Santé recommandant que des mesures sanitaires soient prises au sujet des égouts, dans l'intérêt de la santé publique.

Proposé par l'échevin Henderson secondé par l'échevin Gordon qu'un comité consistant du Sheriff Sweetland, Dr Galbraith et Dr Bapiste, soit formé pour s'enquérir des causes de l'épidémie et que ce comité soit payé par le bureau de santé.

L'échevin Henry croit que le nom du Dr Robillard devrait figurer sur ce comité.

L'échevin O'Keefe dit que la formation de ce comité entraînerait une dépense de près de \$1,000, que le bureau de santé a la chose en main et qu'il est de son devoir d'agir en conséquence.

L'échevin Henry est d'avis que la fièvre ne sévit pas dans une assez large proportion pour autoriser ce comité et il croit que la ville a tout à y perdre si ce comité est nommé.

L'échevin Durocher est d'avis que la motion de l'échevin Henderson

devrait être retirée. D'abord, l'état sanitaire de la ville n'est pas aussi mauvais qu'on est tenté de le croire en divers endroits; d'après l'avis de plusieurs médecins les cas de fièvres à Ottawa diminuent rapidement et dans quelques jours il n'y en aura plus un seul. D'ailleurs, la maladie n'exerce pas seulement ses ravages à Ottawa, mais encore dans toutes les parties du comté, et même jusque dans les chantiers du haut de la Gatineau et dans un grand nombre de villes des Etats-Unis.

Il est donc d'avis que la motion de l'échevin Henderson soit mise de côté.

L'échevin Whillans parle dans le même sens. Il dit que l'attention du bureau de santé doit être appelée au drainage de la crique Neville. Le débat se prolonge sur la question et finalement l'échevin Henderson retire sa motion.

Le rapport des marchés No. 11 est alors soumis. L'échevin Bingham ne peut s'expliquer pourquoi on ne fait rien pour les réparations du pont de la rue du quartier Ottawa qui est tout délabré.

Les rapports No. 13 et le rapport annuel de l'aqueduc sont alors soumis et adoptés.

L'échevin Desjardins propose, secondé par l'échevin O'Leary, que le rapport des améliorations locales soit imprimé dans les minutes. Adopté.

L'échevin Gordon, propose, secondé par l'échevin Whillans, qu'un nom de l'échevin Larose soit ajouté aux comités des impressions, de santé et de l'aqueduc.

L'échevin Monk demande la seconde lecture du règlement de la Compagnie de Gaz Capital. Ce point soulevé une nouvelle longue discussion, puis M. Batson, le représentant de la compagnie est consulté.

Sur motion de l'échevin O'Keefe, le règlement pour l'enlèvement de la neige est alors lu une seconde fois et adopté.

L'échevin Henderson propose, secondé par l'échevin Monk, que l'avocat de la cité soit autorisé à donner avis dans "La Gazette" que ce conseil demandera à la législature d'Ontario un acte pour l'extension des limites de la cité d'Ottawa et une redistribution des quartiers.

Cette motion est adoptée.

L'échevin Desjardins propose, secondé par l'échevin O'Leary, que le comité des règlements soit autorisé à faire certains changements dans les règlements des postes des cochers de place. L'amendement au règlement demandant l'établissement d'un nouveau poste sur la rue Wellington, entre les rues Metcalfe et Bank.

La motion est perdue par un vote de 8 contre 6.

Et le conseil s'ajourne à 130 heures ce matin.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mardi, 6 décembre. — Son Honneur M. le magistrat O'Gara sur le banc.

John Grant, ivresse sur la rue, \$2 et \$1 de frais.

Une compagnie du précédent, Mary Brown, même pénalité.

Henry Dunbar et Thomas Shore, pour avoir troublé la paix publique sont condamnés à une amende de \$10 et à \$2 de frais en sus.

Thomas Cundell comparait pour avoir battu sa femme et l'avoir ensuite mise hors de la maison; madame Cundell dépose elle même contre son mari, mais elle ne peut retracer ses larmes lorsqu'elle avertit la cour que son mari est l'homme le meilleur du monde... lorsqu'il ne lui bot pas. La cause est renvoyée à jeudi.

Sarah Lynch, jeune fille d'assez bonne mine, est ensuite installée dans la boîte; elle est accusée d'avoir permis du tapage dans la maison qu'elle occupe, rue Clarence.

Les voisins s'étant plaint de la chose, la police a dû intervenir et l'infortunée Sarah n'a pu s'empêcher une visite à Son Honneur qui, pour cette peccadille, condamne la délinquante à \$20 d'amende, \$2 de frais en sus à défaut de paiement à trois mois de détention dans la prison commune. Cette sentence ne semble pas accueillie avec plaisir par Sarah qui préférerait sa pleine liberté plutôt que le bras du constable qui l'accompagne à la sortie de la cour.

Atelier de peintre

MM. les marchands et autres qui désireraient faire exécuter une jolie enseigne d'un patron nouveau et des travaux se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins, fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., ne devraient pas manquer de donner leur ordre à l'établissement de M. Ed. Lamoges, No. 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe.

19 Nov. 1 u a

175 King—All. Pluard—Coin St André

Marchand d'Épicerie vins et liquides de première qualité, assortiment de vaisselle, feronneries, grains, moulu, son, et foin pressé, etc.

Si vous ne voyez pas ce que vous désirez demandez-le; une visite à l'ancienne épicerie établie en 1869, Marchandises livrées à domicile 6 11 87—3 f p s

ON DEMANDE

On demande à ce journal un porteur pour faire une tournée dans la paroisse de St. Anne. S'adresser au bureau de l'administration 414 rue Sussex, Ottawa.

ON DEMANDE

Des filles pour travailler à la reliure. S'adresser au No. 428 RUE SUSSEX. 6 11 87—2 f

Parfumerie - Oriza L. LEGRAND, PARIS, rue Saint-Honoré, 207. ESS-ORIZA SOLIDIFIÉE PARFUMS CONCRETS. Les Parfums solides de l'Ess-Oriza, préparés par un procédé nouveau, possèdent un degré de concentration et de suavité jusqu'alors inconnu.

INJECTION CADET GUÉRISON certaine en 3 Jours sans autre Médicament PARIS - 7, Boulevard Denain, 7 - PARIS. En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

VER SOLITAIRE Globules Secreten PHARMACIEN LAUREAT MÉDAILLE. LOTERIE ETAT DE HAMBOURG Lots en argent seulement de: M. 500,000, 300,000, 200,000, 100,000, 80,000, 60,000, 50,000, etc.

EXECUTORS NOTICE TO CREDITORS The creditors of Marceline Potier late of the city of Ottawa widow and all others having claims against her estate are hereby notified to send by post, prepaid, or otherwise, deliver to Napoleon Casault, designated one of the executors named in the will of the said deceased, at No 96 Cathcart street, Ottawa, on or before Monday the 19th day of December next their Christian names and surnames, addresses and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts and the nature of securities (if any) held by them; and in default whereof and immediately after the said 19th day of December the assets of the said deceased will be distributed amongst the parties entitled thereto having regard only to claims of which notice shall have been given as above required; and this notice being given under the provisions of the statutes of Ontario, 46 Vic. Cap. 9 the creditors will not be liable for the said assets, or any part thereof to any person of whose claim notice shall not have been received by them at the time of such distribution.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA KINGSTON, ONT. Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes les connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquiescer le Vététable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

Dans votre propre intérêt AFIN D'AVOIR DE BOYS BARGAINS, NO. 512, RUE SUSSEX. CHAUSSURES De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses. VENEZ UN! VENEZ TOUS! Patrick Farrell, Ottawa, 19 Nov. 1887—2m.

ALP. JULIEN ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES Tout ordre exécuté avec promptitude au No. 265 RUE DALHOUSIE. Résidence privée 261, Ottawa, 19 Nov. 1887—1m

L. N. LOYER Nouveau Magasin de Vins, Liqueurs et d'Épicerie. No. 485 Coin des Rues Sussex et Clarence, Ottawa. M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la boutique d'Épicerie dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21-11-87—1a

Restaurant Terrapin 11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa JOHN HUCKELL PROPRIÉTAIRE. REPAS A TOUTES HEURES. Meilleur choix de vins, liqueurs et cigares constamment en stock. Huîtres et Venaison en leur saison.

H. H. PIGEON & CIE. Importateur de marchandises sèches d'Europe et de la Chine. Salle de Billard et de Pool. La plus belle de la cité. JOHN HUCKELL, Ottawa, 19 Nov 1887—1m.

Reconnu pour vendre meilleur marché qu'ailleurs. Cet automne spécialité dans les Étoiles à Manteaux et à Robes. Enseigne de la Boule D'Or 551 Rue Sussex Ottawa (Coin de la rue George) Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

Vieux Rye de 7 ans. Eau-de-vie de Martell et Hennessy. FROMAGE: ROCHEFORT GRUYERE ET A LA CRÈME. McArthur & Traversy 125 Rue Rideau, Ottawa. 24 11 87—1m

SOUS-MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. Un certain nombre d'arrondissements scolaires, dans la province du Manitoba, seront offerts en vente, par encan public, aux enchères publiques, aux dates sous-mentionnées: A MANITOBA le 10 Janvier, 1888; A WISCONSIN, le 17 Janvier, 1888; A PORTAUX L'APRIL, le 24 Janvier, 1888; A BRUNSWICK, le 31 Janvier, 1888; A MINNESOTA, le 7 Février, 1888. Tout colon établi sur l'un de ces arrondissements sus-mentionnés, qui pourra prouver, à la satisfaction du commissaire des terres fédérales qu'il était résident "bona fide" et propriétaire de l'arrondissement sur dit territoire, en ignorance de la loi, le premier jour d'Octobre, 1887, dans tel cas l'acheteur du dit terrain, s'il n'est le colon lui-même, sera requis de payer au dit colon la valeur des travaux, améliorations fait sur le dit terrain. On pourra obtenir les listes des terrains et les prix, des renseignements sur les termes de vente, ou tout autre renseignement que désirerait un acheteur, en s'adressant au Secrétaire du Ministère de l'Intérieur, OTTAWA; ou au COMMISSAIRE DES TERRES FÉDÉRALES, WINNIPEG; ou à tout autre agent des terres à Manitoba, ou dans les Territoires du Nord-Ouest. A. M. BURGESS, Sous-Ministre de l'Intérieur, 24 11 87—1m

FEUILLETON DU "CANADA"

No. 15 LE MARI DE MARGUERITE VII

UNE CONVALESCENCE LENTE. Suite.

—Eh! bien, je partirai demain pour New-York et quand j'aurai terminé mes affaires je reviendrai vous dire adieu et prendre vos commissions pour grand-papa; mais à propos Marguerite, vous devriez aussi écrire à vos amis de Boston.

—Je ne leur écrirai pas du tout, répondit-elle avec une légère impatience, ils accourraient me voir et je ne veux voir personne avant d'être complètement bien.

Le juge Tucker savait à qui il avait affaire et comprenait combien il était inutile de chercher à contrarier l'enfant gâtée. Aussi, il se leva pour lui dire adieu.

—Vous êtes bien sûre que vous ne vous ennuierez pas trop? lui demanda-t-il, lui prenant son charmant visage entre ses mains. Souvenez-vous qu'au moindre signe d'ennui vous pouvez envoyer chercher Jérôme.

Elle lui répondit par une petite moue mutine et un mouvement d'impatience. Puis, au bout d'un moment: —Adieu, juge, dit-elle en lui présentant son front. N'oubliez pas de venir me voir avant de retourner à la Virginie.

Le juge promit tout ce qu'elle voulut et la quitta. Ses affaires le retiennent une dizaine de jours à New-York et dès qu'il fut libre il reprit le chemin de Massachusetts. Il arriva à la ferme pendant la dernière semaine de décembre; la lune était brillante, des milliers d'étoiles éclairaient la nuit et se reflétaient comme autant de diamants sur la neige amoncelée sur la route; un vent glacial frappait au visage, aussi le juge pressait-il le pas pour arriver à la porte du cottage qu'il apercevait à distance tout illuminé.

Il était venu sur les chars, mais n'ayant trouvé aucune voiture à louer à la station, il avait fait usage de ses pieds pour se rendre chez madame Gray. Il frappa à la porte, et ce fut Lizzie qui vint lui ouvrir.

—Bonsoir, miss Gray, dit-il, et comment va mademoiselle McVane?

—Oh! beaucoup mieux, entrez, entrez, monsieur. Elle ouvrit la porte du salon qui, depuis l'accident, servait de chambre à coucher à Marguerite. Le juge resta un instant debout sur le pas de la porte, surpris et hésitant à la vue du tableau qui se présentait à ses regards.

C'était un tableau charmant et qui, bien souvent, revint à la pensée de monsieur Tucker dans les jours de trouble et de douleur qui devaient suivre les joies du moment.

Un feu brillant brûlait dans la cheminée et sa lumière éclatante se reflétait dans le vieux miroir qui surmontait la commode, courait en longs rayons sur le tapis, sur la couverture du lit et éclairait mieux encore que ne le faisait la lampe la tête charmante de notre petite héroïne. Elle était assise dans un grand fauteuil de maroquin rouge, enveloppée dans une robe de chambre de cachemire bleu et les cheveux attachés de longs rubans bleus. Elle apparaissait au juge un peu plus pâle peut-être, un peu change, mais toujours jolie d'une beauté sans rivale.

Assis près de la table sur laquelle était appuyé le bras de Marguerite se tenait William Gray, lisant à haute voix. Le jeune homme était habillé de ses habits du dimanche, son visage brun et mâle était rasé avec soin et ses cheveux brossés et lustrés.

Le juge ne se cacha point en le regardant qu'un pareil homme était un compagnon des plus dangereux pour la romanesque enfant. William lisait "The Lady of Lyon". Le juge fronça le sourcil; il s'avança vers Marguerite d'un air de mécontentement fort marqué.

William en voyant entrer le juge ne se leva pas, ne quitta pas sa place, se contentant de poser le livre sur la table sans le fermer. Entendant ouvrir la porte, Marguerite avait tourné la tête et, prise à l'improviste, n'avait pu empêcher un vif rougeur de se répandre sur ses traits. Il n'en fut pas de même de William; aucune nuance d'embarras ne se fit jour dans sa contenance; il fit au juge un léger salut de la tête et attacha sur lui ses grands yeux expressifs.

Quant à Marguerite, elle jeta un cri étouffé en voyant son vieil ami, et son visage couvert d'ébats de rougeur, se couvrit au bout d'un moment de la pâleur de la confusion.

Le mécontentement du juge s'accroît de la honte apparente de l'un et de ce qu'il appelait la hardiesse et l'insolence de l'autre. —D'après ce que je vois, dit-il en acceptant la chaise que lui présentait Lizzie, il est inutile de vous demander des nouvelles de la santé de Marguerite.

Quelle chose de sévère dans la voix du juge augmenta encore le trouble de la jeune fille. Elle voulut parler, s'excuser, mais ne put que balbutier quelques mots en baissant les yeux et en rougissant de nouveau.

William comprenant sans doute, qu'il était de trop, se leva et quitta l'appartement. Le juge ne put s'empêcher de remarquer que son dernier regard s'attachait sur la jeune héritière, et que les yeux de celle-ci, remplis d'émotion, le suivirent jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vue.

—Comment vous trouvez-vous? vous ne m'avez pas encore répondu, Marguerite, dit le juge.

—Je suis mieux, beaucoup mieux, répondit-elle d'une voix étouffée par l'émotion. J'espère, monsieur que vous avez eu un voyage agréable.

—Oui, assez, dit-il tout soucieux. —Quand retourneriez-vous au Sud?

—Demain. Et vous mademoiselle, quand comptez-vous aller à Boston?

—La semaine prochaine; je l'espère du moins. Le docteur pense que d'ici là je serai assez forte pour voyager. Oh! vous ne savez pas combien je redoute ce voyage!

—Vraiment? Vous êtes donc tout-à-fait fascinée par les habitants de ce cottage?

Elle rougit et baissa les yeux, puis les relevant: —Non, ce n'est pas cela, dit-elle, mais l'idée du chemin de fer m'épouvante.

—Rien ne vous force à prendre le chemin de fer. Vingt milles seulement vous séparent de Boston, écrivez à Jérôme de venir vous chercher en voiture. Avez-vous donné de vos nouvelles à madame Welwyn?

—Non, je veux la surprendre.

SLEIGHS

Mes Dames, n'achetez pas vos sleighs pour enfants avant d'aller voir à la SALE DES VARIÉTÉS ce que l'on peut faire pour vous en ce genre dans les prix les plus variés depuis \$2.00 à \$12.00. JOS. BOYDEN Ottawa 19 Nov. 1887—1a.

AVIS LE MEILLEUR ENDROIT A OTTAWA Pour acheter des PATINS Et autres articles en fait de quincailleries et Ferronneries C'EST CHEZ Birkett P. S. 1000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs, 1000 Clouettes pour sleighs. Venez et voyez par vous-même nos THOS. BIRKETT, 115 RUE RIDEAU. 21-11-87—1a